



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex

Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.unsen.cgt.fr

Dédoubllement des CP de REP+ : quand le ministre impose la casse

A lors que la rentrée 2017 a déjà été planifiée depuis plusieurs mois et que les dispositions ont été prises un peu partout dans les départements, le ministre Blanquer rebat les cartes.

Il tente de mettre en place une des promesses du candidat Macron, dédoubler tous les CP et CE1 de l'Éducation prioritaire. Rappelons que les difficultés scolaires ne s'arrêtent pas au CP. Aussi, si la question de la baisse des effectifs dans toutes les classes se pose (et particulièrement en Éducation prioritaire), les modalités et les moyens utilisés ici sont inacceptables. Le ministère a lancé des audits départementaux pour recenser tous les besoins nécessaires et les capacités d'encadrement disponibles. Le bilan est sans appel : les personnels et les locaux manquent cruellement.

La CGT Educ'action a rapidement dénoncé cette décision prise dans la précipitation qui fragilise une rentrée déjà engagée. Imposer une telle mesure n'est pas sans conséquence sur le dispositif *Plus de Maîtres-ses que de Classes* qui est largement mis à contribution pour pallier les nécessités. Pour la CGT Educ'action, c'est le dévoiement d'un dispositif censé combattre les difficultés scolaires à tous les niveaux et sur lequel les collègues se sont engagé-es et s'investissent particulièrement. Surtout, le volume de postes ainsi récupéré ne sera pas suffisant pour dédoubler toutes ces classes et devra être complété par des redéploiements de postes de remplaçant-es. Dans plusieurs départements, les DASEN ont dû largement piocher dans ces moyens. En définitive, le ministre ne pourra remplir la feuille de route et, à part quelques cas particuliers en REP, il n'y aura que 2 500 classes de CP en REP+ concernées.

La CGT Educ'action constate que ces mesures précaires sont prises dans les départements les plus fragiles, qui concentrent le plus grand nombre de zones d'Éducation prioritaire. Les modalités d'application de cette mesure ont été renvoyées au département, ce qui accentue la politique de territorialisation de l'Éducation nationale. Dans bien des cas, en Seine Saint Denis, en Seine Maritime, dans le Rhône ou dans le Tarn et Garonne, elle obligera les DASEN à recourir au recrutement de contractuel-les. C'est donc cela la politique éducative Macron-Blanquer ; travailler par ordonnance, accentuer l'autonomie et développer la précarité.

La CGT Educ'action soutient toutes les actions locales des personnels qui s'opposent à la fragilisation des conditions d'étude et de travail dans les zones d'Éducation prioritaire. Elle dépose, d'ores et déjà, des préavis de grève pour la rentrée et prend contact avec les organisations syndicales pour une action la plus unitaire possible. Elle exige que la mesure soit suspendue dans l'immédiat et qu'une large discussion sur l'Éducation prioritaire, de la maternelle au lycée, s'ouvre le plus rapidement possible.

Montreuil, le 27 juin 2017